

LE SERCE SE MOBILISE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le SERCE, Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique, est une organisation professionnelle rassemblant 250 entreprises réalisant un chiffre d'affaires global de 14,7 milliards d'euros.

Sont adhérentes de nombreuses PME du secteur, ainsi que les grandes entreprises de la profession (Cegelec, Etde, Forclum, Ineo, Spie, Vinci Energies). Leurs activités - réseaux, industriel, tertiaire - représentent la moitié de l'activité Génie Electrique en France.

Le SERCE développe depuis six ans un **plan d'action lié au développement durable** et à la bonne insertion de l'activité des entreprises dans l'environnement.

Des métiers et des activités qui répondent aux enjeux environnementaux et énergétiques, actuels et futurs.

Deux commissions, réunissant des experts issus des entreprises adhérentes, épaulent les travaux du SERCE :

- Commission Qualité Environnement
- Commission Efficacité énergétique

Elles ont participé ces dernières années aux actions suivantes :

- Signature d'un **Accord de partenariat SERCE / RECYLUM** (éco-organisme agréé pour la collecte et le **recyclage des lampes usagées**) en janvier 2009, puis signature en mai 2010 de l'Acte fondateur de la **filière DEEE Pro**.
- Signature en septembre 2010 de la **Convention visant à réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage intérieur dans le secteur tertiaire** initiée par le Syndicat de l'Eclairage.
- Participation en 2010 et 2011 au **comité de filière "système éco-électrique"** mis en place à la suite de la **Conférence nationale sur les métiers de la croissance verte**.
- Contribution au **Grenelle de l'Environnement** et participation aux groupes de travail et instances de concertations ou de pilotage dédiés à sa mise en œuvre autour de l'efficacité énergétique, du Contrat de Performance Energétique, du photovoltaïque, de la rénovation des bâtiments tertiaires, de la lutte contre les nuisances lumineuses liés à l'éclairage,...
- Signature d'un **Protocole de coopération avec EDF-Direction Commerce** le 8 janvier 2009 pour contribuer à promouvoir les **certificats d'économie d'énergie**.

Publications, destinées à ses adhérents

- Guide **"Bilan des émissions de gaz à effet de serre. Principes de réalisation"** en 2010,
- Guide des **installations photovoltaïques** en 2008,
- Guide sur les **enjeux environnementaux** en 2006.

De nombreuses conférences :

- Conférence SERCE **"Infrastructures de recharges : clés de la réussite du véhicule électrique"**, Pré Catelan, le 15 juin 2011
- Conférence SERCE **"Eclairage public et efficacité énergétique : quels outils pour les petites communes ?"** au Salon des Maires et des Collectivités locales, 24 novembre 2010
- Conférence SERCE **"Eclairage public en environnement : une filière responsable"**, Paris, 9 novembre 2010
- Conférence SERCE **"Les métiers de la croissance verte : quelle réalité pour demain ?"** au Pré Catelan, le 16 juin 2010
- Intervention au Colloque du Club Energie & Développement sur **"Les entreprises françaises dans l'Europe de l'énergie en 2020"**, Paris, 19 janvier 2010.
- Conférence SERCE **"L'efficacité énergétique au service des collectivités locales"** au Salon des Maires et des Collectivités locales, Paris, 18 novembre 2009
- Table-ronde SERCE sur **"L'Efficacité énergétique et l'éclairage public"** à l'occasion du lancement du Concours Lumières 2010 à l'Académie d'architecture, 3 novembre 2009.

.../...

- Participation au **Club des Certificats d'Economie d'Energie (Club C2E)** qui regroupe tous les acteurs ((ADEME, ATEE, SERCE, AFE...) chargés de la définition des Opérations Elémentaires Standards (OES) servant à définir les opérations éligibles aux certificats d'économie d'énergie.
- En novembre 2007, mise en place d'un **label** et d'une **qualification « Efficacité Energétique SERCE »** et constitution d'un réseau de chargés d'affaires spécialisés en efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire ;
- Travail sur le **recyclage des déchets de chantiers** (2005/2007) au sein de la Commission développement durable de la FNTF et sur les **DEEE** (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) au sein de l'association ELEN (ELectricité ENvironnement) puis en partenariat avec l'éco-organisme RECYLUM

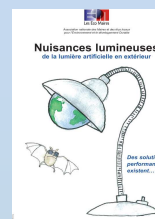
Un savoir faire multi technique au service du développement durable

Outre leurs activités traditionnelles en génie électrique et climatique, les entreprises du SERCE sont reconnues pour :

- leur expertise dans le domaine de la **performance énergétique des installations** et des services associés ; la mise en œuvre des « **Contrats de Performances Energétiques** » (CPE) et des « **Certificats d'Economies d'Energie** » (CEE);
- leurs **compétences multi techniques** au cœur de la construction et l'exploitation d'infrastructures électriques et numériques performantes et sécurisées, supports incontournables des développements futurs :
 - Raccordement au réseau de distribution électrique des **parcs éoliens**, des installations **photovoltaïques**...
 - Installation et maintenance des **réseaux d'éclairage public** et **signalisation du trafic**
 - **Electrification des infrastructures de transport** : tramways, lignes à grande vitesse, bornes de recharge pour véhicules électriques...
 - **Déploiement de systèmes de communication et échanges de données** (TIC, compteurs « intelligents », Gestion Technique Centralisée...), déploiement du réseau numérique à très haut débit (fibre optique).

UNE ACTION CONCERTEE

Le Serce a collaboré avec l'**Association des Eco-Maires** pour éditer la plaquette "**Nuisances lumineuses de la lumière artificielle en extérieur**", diffusés aux élus locaux.



Le document est destiné à mieux faire connaître les solutions techniques existantes et sensibilise aux bonnes pratiques mises en œuvre par les entreprises du SERCE pour lutter efficacement contre les nuisances lumineuses

Au sein de la **Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF)**, le SERCE participe aux travaux de la commission Développement durable, notamment sur le recyclage des déchets de chantier. Il s'est également impliqué pour présenter les indicateurs concernant les travaux électriques dans la démarche **OMEGA TP**, une méthode de réalisation de bilan des émissions de gaz à effet de serre, dédiée au secteur des travaux publics.

En juin 2009, le SERCE s'est associé à cinq autres grandes organisations professionnelles de la filière électrique (FFIE, FEDENE, FIEEC, GIMELEC et UFE) pour créer le **Club d'Electricité Durable (CLED)**.

Producteurs, constructeurs, installateurs, et mainteneurs ainsi regroupés entendent réfléchir sur la contribution à moyen terme de l'électricité à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le CLED a fait différentes propositions à la commission du **Grand Emprunt**, notamment sur les **Energies renouvelables** (photovoltaïque, éolien), sur l'**efficacité** énergétique dans les bâtiments publics et sur le **véhicule électrique** dont le développement ne doit pas être dissocié de celui concernant les **infrastructures de recharge**.